



# LOISIRS CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "L'EAU VIVE"

- **Atelier créatif** : mercredi 14 janvier de 10h à 11h. Inscription à la bibliothèque municipale.
- **Heure du conte** : mercredi 21 janvier de 14h à 15h. Inscription à la bibliothèque municipale.
- **Exposition** : du 31 janvier au 28 février 2009. Des planches originales de la dernière bande dessinée de Bernard TRÉSOR « Nuits chaudes rue Jeanne d'Arc » Le Réseau des Lions... Séance de dédicaces le samedi 31 janvier de 14h30 à 17h30.
- **Soirée littéraire** : La prochaine soirée littéraire aura lieu le **mardi 23 février à 18 heures**, la bibliothèque municipale vous propose une soirée au cours de laquelle chacun parlera de ses lectures. Une consigne : prenez votre livre préféré. Nous terminerons autour d'un pot de l'amitié. Si vous désirez participer, vous pouvez venir vous inscrire à la bibliothèque municipale aux jours et heures d'ouverture ou par téléphone.



## LE COIN DES ASSOCIATIONS

- ✓ « **Oragethèque** » discothèque pour les 11 - 15 ans. Le **samedi 17 janvier de 14h à 18h30** à la Maison des Fêtes et de la Culture organisée par le groupe Orage de l'AMFC. Entrée 5€. Venir avec l'autorisation parentale signée et la photocopie de la carte d'identité du responsable légal. Renseignements : 06 81 36 80 91.



Musaik' Harmonie

- ✓ **Concert de Musaik' Harmonie** à la Maison des Fêtes et de la Culture le **1<sup>er</sup> février à 15h00** avec la participation de l'orchestre de l'école de musique de Laxou. Entrée libre.
- ✓ **Thé dansant** organisé par Dam'Loisirs animé par Christian ERB **dimanche 1<sup>er</sup> février à 14h30** salle des Fêtes de Damelevières.
- ✓ **Soirée dansante** organisée par la FNACA le **samedi 7 février à 20h00** - Maison des Fêtes et de la Culture et animée par Dansing. Pour tous renseignements et réservations s'adresser à M. COBEE René au 03 83 75 05 68 avant le 2 février.
- ✓ **Assemblée générale** de l'Association de Soutien aux Familles des Handicapés le **vendredi 23 janvier à 20h30** à la Salle Jean Batispte Clément, Maison des Associations à Blainville.
- ✓ **Assemblée générale** de l'Association de la Maison des Fêtes et de la Culture le **samedi 24 janvier à 17h30** à la MFC de Blainville.

## Vos numéros d'urgence santé

Pharmacie de garde :  
**03 83 15 84 99**

En cas d'urgence : **15**

Médecin de garde :  
**0 820 87 86 85**

Ambulances GOTTIÉ :  
**03 83 75 04 01**

## CHEZ NOS VOISINS

### 9<sup>e</sup> SALON DES PEINTRES

Les 17, 18 et 19 JANVIER 2009



Organisé par le comité des Fêtes de Damelevières à la salle des Fêtes de Damelevières. Entrée Libre.





## UN PEU D'HISTOIRE... (SUITE)

Si les abbayes de Belchamp et de Beaupré furent dès le XII<sup>e</sup> siècle, les principales destinataires des donations concernant Blainville, deux autres institutions religieuses tinrent un rôle important à la même époque, dans la vie de notre village : Moyenmoutier, un des plus anciens couvents d'hommes de Lorraine et les Dames Précheresses de Nancy, premier ordre féminin de dominicaines fondé dans cette ville. Ces dernières, bien que peu nombreuses (une vingtaine) reçurent des dons importants dès lors qu'elles eurent la charge de la léproserie de Nancy. Elles percevaient également la dîme à Blainville et Acraigne (nom ancien de Frolois). Cet impôt dû au clergé dont le nom signifie « dixième partie » était prélevé sur tout ce qui était cultivé (récolte et élevage).

En résumé, dès les origines de Blainville, quatre maisons religieuses essentiellement, avaient des biens ou des droits sur la localité ; Beaupré y avait le droit de pêche, mais Moyenmoutier avait la rivière, qu'ainsi qu'une partie de la taille et des bois ; Belchamp y possédait des biens, touchait des cens (redevance en argent ou en récolte, due par le tenancier d'une terre au seigneur du lieu ou versé au profit d'un couvent), nommait le curé, tandis que les Dames Précheresses de Nancy levaient la dîme.

En marge de ces seigneuries ecclésiastiques existaient également à Blainville, des seigneurs laïques. mais ce qui subsiste de leur activité dans les archives, est beaucoup plus sommaire, se résumant la plupart du temps à des actes de vente, donation, confirmation. On sait donc peu de choses de leur quotidien.

Ces seigneurs étaient écuyers, chevaliers, dames de renom, avaient pour noms Garsires, Bournequin de Ristes, Jeanne de Blamont, Joffroy de Nancy, Albert D'Ourches, Isabelle de Champigny... et s'échangeaient maisons, bois, granges, hommes et femmes de Blainville et dépendances car en ce temps, on troquait les gens comme les animaux de foire.

A suivre...

## LA RECETTE

### Rillettes au Saumon

#### Ingrédients :

1 kg de saumon frais (ou surgelé), 300 g de saumon fumé, 40 g de beurre, 25 et 35 cl de crème fraîche, 1 jus de citron, 1 cuillère à soupe d'apéritif anisé (facultatif), sel, poivre, aneth.

#### Recette :

Faire ramollir le beurre en pommade. Cuire le saumon frais au court bouillon, égoutter, retirer peau et arêtes Mixer le saumon fumé d'une part, puis le saumon frais cuit. Mélanger dans un saladier, avec un peu de sel, du poivre, le jus de citron, la cuillère de Pastis, la crème fraîche et l'aneth. Bien mélanger. Verser la préparation dans une terrine. Mettre au réfrigérateur au moins 48 h. Se sert très froid.



## TROTTOIRS NETS ?

Pour améliorer l'hygiène urbaine, des sacs spécialement adaptés sont mis à disposition gratuitement par la municipalité.



**Faites un geste citoyen !  
Demandez-les à l'accueil  
de notre Hôtel de Ville.**

## DIVAGATION D'ANIMAUX DOMESTIQUES

La Ville de Blainville sur l'Eau satisfait aux exigences imposées par la loi en matière de fourrière pour les chiens et chats errants.

Pour ce faire, elle est liée contractuellement à un prestataire de services intervenant à la demande.

Après capture, soit l'animal est identifié et récupéré par son propriétaire dans le délai légal de huit jours ouvrés, soit le propriétaire est inconnu. Si le chien ou le chat est jugé adoptable par le vétérinaire, il est alors vacciné et tatoué puis confié à une association animalière agréée.

Dans les cas extrêmes, il est procédé malheureusement à l'euthanasie.

**Si vous aimez vos animaux,  
prenez en bien soin, ne les laissez pas  
à l'abandon, ni errer dans les rues !**

